

Compte rendu courant

Expéditeur : ludovic walsh (ludowalsh007@yahoo.com)

À : ludowalsh007@yahoo.com; henrydeserrant@neuf.fr; marie-liesse@eurotable.fr; chawalsh@yahoo.fr; axel.briere@notaires.fr

Date : mercredi 29 janvier 2020, 00:18 UTC+1

A tous

Sauf erreur , en vue d'apaisement et afin de trouver des solutions intelligentes , il semble qu'un avis général s'accorde à vendre le garage de Paris à 45000€ à Henry . Il en découlerait une finalisation de la vente de Bagatelle qui permettrait de provisionner toute ou partie des droits de succession qui comme tous le savent sont complexes à calculer et conséquents . Une première journée d'inventaire du mobilier de la Maroutière a confirmé que le choix du forfait à 5% était le meilleur . Il est possible que nous ayons une agréable surprise ... Nous poussons l'examen auprès d'un spécialiste de la peinture flamande du 17 , Maître Turquin .. Il n'est aucunement exclu de demander d'autres expertises si certains le désirent . Il faudra au moins une seconde journée de travail car vous savez tous le nombre important de pièces/objet/bibelots dont regorge la Maroutière ... Maman étant présente , même si certains de ses commentaires sont judicieux et utiles , ils ralentissent beaucoup le processus ... Patience et délicatesse sont nécessaires

Une première estimation du Moulinet a été faite par la collaboratrice de Maître Brière ... Nous aurons le résultat bientôt . Pourtant il nous reste sur les bras le problème de la locataire invalide de la ferme de l'entrée qui ne paie plus son loyer depuis au moins un an . Une procédure est en cours apparemment . J'ai croisé Michael Cousin qui semble intéressé pour une maison d'hôte , un hôtel ou bien ...

Le même Michael Cousin , membre de l'organisation du Point To Point m'a expliqué qu'il savait que ce serait certainement le dernier . Il est prévu d'envoyer au plus tard le 2 mai un courrier de résiliation de cet engagement. Il semble compliqué de s'opposer à celui du 2 mai prochain ... bien qu' à ce jour aucune preuve d'un acte signé pour celui ci n'ait été présenté . Il est pour l'instant annoncé que le contrat antérieur incluait une clause de renouvellement tacite .A moins que maman n'ait égaré un papier ... A voir Un liquidateur judiciaire a été mandaté pour clore le dossier de la société des courses ... Il a été compris qu'il disposait d'un capital de 60.000€ qui revient automatiquement à la fédération des courses , clause incluse dans les statuts .. Il lui incombe de remettre le domaine de la Maroutiere en l'état .. Devons nous lui demander de démonter les lices , les cabanes du PMU .. etc ... ? Il est possible que , si nous sommes raisonnables , il accepte de consacrer une partie de ce budget à toiletter le domaine ... Haies pelouses etc .. Pour ceux que cela pourrait intéresser 6 boxes sont à vendre à 400€ pièce et deux stalles. Les cabanes PMU partiraient pour un euro symbolique . A vérifier évidemment .

Nous savons que maman est épuisée et dépassée par la complexité des enjeux en cours ... Elle a à peine eu le temps de vivre son deuil qu'elle est embarquée dans un maelstrom de tensions et enjeux qui l'asphyxient .Naturellement à son age elle désire assurer son avenir qui sera peut-être parisien à terme quoique ses désirs sont très flous pour l'instant... Et il serait indigne de nous de ne pas nous en soucier toute choses étant égales par ailleurs ... Elle ne

procédera donc à aucune donation mais elle n'exclut pas de profiter du droit de l'exonération de droit de succession à hauteur de 100.000 par enfant .. Rien n'est acquis tout est possible ... Il n'est question que d'arbitrage en vue de solutions .

Nous ne savons pas encore si Charlotte désire absolument rester dans l'appartement du 85 Bd Montmorency dont les charges ne sont pas négligeables ou si elle préfère un quartier plus central donc plus aisé pour ses trajets vers son travail ... auquel cas très certainement Henry pourrait légitimement se considérer prioritaire à la condition sine qua non que Charlotte soit relogée au préalable dans un appartement qui ne lui fasse pas regretter ce déménagement ... Donc il faut préparer et rien ne se fera en un jour .

Donc

Comme dit le proverbe ... il n'y a jamais de problèmes mais seulement des solutions et nous y sommes contraints , soit par le temps , la raison soit par la loi .

A suivre

Ludovic Walsh de Serrant
23 rue du Château des Rentiers
75013 Paris
Tel + 33 6 15 38 37 36
[HTTP://WWW.LUDOWALSH.COM](http://www.ludowalsh.com)
Waterzooï Inc